

Participation du public – Synthèse des observations
Synthèse de l'analyse des commentaires concernant la consultation publique
sur un projet de décret et un projet d'arrêté visant à simplifier et clarifier les
conditions dans lesquelles sont autorisés les aérodromes à usage privé et
dans lesquelles certains avions peuvent atterrir et décoller ailleurs que sur
un aérodrome

Ce projet d'arrêté a été soumis à la participation du public du 16 mars au 6 avril 2015 en application de l'article L. 120-1 du Code de l'Environnement.

1°) Nombre total d'observations reçues : 33 (voir ci-joint)

2°) Synthèse des observations

Huit observations ont formulé des commentaires ayant amené ces projets de textes à évoluer.

Neuf observations sont contre ce projet, sans raison explicite et indépendamment du fait que des textes existants régissent déjà ces activités.

Seize observations consistent soit en des questions posées ou des demandes de précision, soit des demandes de modification des projets de textes pour y traiter d'autres aspects (notamment nuisances sonores, règles d'épandage, règles de hauteur de survol, règles de bruit pour la construction des avions...). Des réponses précises et détaillées ont été apportées à ces commentaires afin d'expliquer le dispositif permettant de traiter ces aspects. Les autres textes existants couvrant les domaines cités ont été indiqués dans la réponse.